

# COMPTE RENDU

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHATEAUNEUF SUR ISERE DU 2 JUILLET 2010

Nombre de membres du Conseil Municipal :	27
Nombre de conseillers en exercice :	27
Nombre de conseillers présents :	21
Nombre de conseillers absents :	6
Nombre de pouvoirs :	4

### COMPTE RENDU DES DECISIONS DU MAIRE

**Droit de préemption urbain :** Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il n'a pas exercé son droit de préemption sur :

- Les parcelles cadastrées YD 622, YD 619, YD 616, YD 620, YD 623 situées quartier Essartout, lotissement Le Clos des Chênes.
- La parcelle cadastrée ZH 129 située 5 rue Les Réalières.
- La parcelle cadastrée YE 377 située 2 rue de la Matinière.
- Les parcelles cadastrées YE 3 et YI 140 situées quartier Clozot.

**Décision n°2010/08 :** décision de confier l'entretien de la vitrerie des bâtiments communaux à la Société ADH PRONET pour un montant de 2 696.70 € HT.

### 2010/66. DELEGATION DE SERVICE PUBLIC - ASSOCIATION LE SON DES VENTS

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,**

- Autorise Monsieur Le Maire à signer la convention de Délégation du Service Public relative à la gestion du centre d'animation musicale, ainsi que toutes les pièces afférentes, avec l'association Le Son des Vents, représentée par sa Présidente, Madame Corinne VALENTIN, dont le siège social est situé à Châteauneuf sur Isère, 26300.
- Approuve les tarifs concernant les participations des usagers.
- Décide de revaloriser les tarifs de 2% chaque année.

### 2010/67. ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT - RENOUELEMENT DU BUREAU

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,**

- Décide de renouveler

#### Les membres désignés par le Conseil Municipal

CAILLET Maurice  
BRENIER Yves  
BRET Martial  
CLAVAISSON Edouard  
MARTIN René  
CLUT Laurent  
GONTARD André  
SEYVET Francis  
ROLLET Henri  
ROZERON Léonce  
ROULLIER Georges  
REBATTET Michel

#### Les membres proposés à la Chambre d'Agriculture

SUREL Jean-Luc  
CLAUZEL Jean-Louis  
ROUX Thierry  
FAYARD Alain  
AVON Christophe  
TROULLIER Michel  
MORIN Jean-Pierre  
DAMIRON François  
FERY René  
FAIBIE Patrice  
DAMIRON André  
HERAUD Gérard

### 2010/68. CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC - RUE DE LA SABLIERE

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,**

- Décide de mettre à disposition de la SCI de la Sablière une partie du domaine public de la commune, rue de la sablière, d'une surface de 230 m<sup>2</sup> environ, en contrepartie d'une redevance annuelle de 500,00 € et d'une participation forfaitaire annuelle pour l'éclairage des lieux de 200 €.

#### **2010/69. ACQUISITION DE TERRAIN - QUARTIER MICHAUD - Monsieur Luc TROULLIER**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,**

- Décide d'acquérir à Monsieur Luc TROULLIER 341 m<sup>2</sup> issu de la parcelle YD 603 pour un montant de 2046 € et 42 m<sup>2</sup> issu de la parcelle YD 601 pour un montant de 252 €.

#### **2010/70. ACQUISITION DE TERRAIN A TITRE GRATUIT- QUARTIER LES REALIERES - Madame Jeannine COURBIS et Monsieur Christian FELIX**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,**

- Décide d'acquérir à titre gratuit à Monsieur Christian FELIX et à Madame Jeannine COURBIS les parcelles ZH 212 (250 m<sup>2</sup>) et ZH 221 (59m<sup>2</sup>) et à Madame Jeannine COURBIS la parcelle ZH 222 (128m<sup>2</sup>).

#### **2010/71. CONVENTION DE SERVITUDE AVEC ERDF - PARCELLE YS 213 - LES COMMUNAUX**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,**

- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de servitude avec ERDF pour établir à demeure, dans une bande de 2 mètres de large, une canalisation souterraine sur une longueur totale d'environ 180 mètres, dans le cadre de l'alimentation du pompage à partir du transformateur « Mini Golf », sur la parcelle YS 213.

#### **2010/72. CREATION D'UN ITINERAIRE PIETONNIER**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 21 voix pour et 4 abstentions (DOELSCH Christine, ROCH Gérard, PERRET Jean-Paul, VASSY Frédéric),**

- Décide d'approuver le projet de cheminement piéton pour créer une liaison douce avec les quartiers Beauvache et Réalières.

#### **2010/73. COMPLEXE SPORTIF -TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC - MAITRISE D'OEUVRE.**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,**

- Décide d'approuver les travaux d'éclairage public pour un coût définitif de 62 000 € pour l'éclairage du terrain et de 35 000 € pour l'éclairage des accès et du parking.
- Décide de solliciter une subvention auprès du SDE au taux de 20%,
- Décide que la maîtrise d'œuvre des travaux d'éclairage public (terrain, accès et parking) soit assurée par la Commune en lieu et place du Syndicat d'Energies de la Drôme.

#### **2010/74. ACQUISITION AUPRES DE LA SAFER - PARCELLE YH 282 - Lieudit Les Robins**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 21 voix pour et 4 abstentions (DOELSCH Christine, ROCH Gérard, PERRET Jean-Paul, VASSY Frédéric),**

- Autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les procédures nécessaires à l'acquisition de la parcelle YH 282, propriété SAFER, pour un montant de 8 800 € TTC : la demande d'intervention de la SAFER (les frais de dossiers s'élevant à un montant de 1 196 € TTC), la signature de la promesse d'achat, la signature de l'acte authentique (les frais incombant à la commune seront déterminés lors de la signature de la vente avec le notaire).

#### **2010/75. DECLASSEMENT DE VOIRIE - Parcelle ZS 415, ZS 417 et ZS 425 - Parc du 45<sup>ème</sup> parallèle**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,**

- Décide d'approuver le déclassement des parcelles cadastrées : ZS 415 d'une surface de 38m<sup>2</sup>, ZS 417 d'une surface de 40m<sup>2</sup>, ZS 425 d'une surface de 256m<sup>2</sup>.

#### **2010/76. LOCATION DE BARRIERES DE VOIRIE**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,**

- Décide de fixer le tarif de location des barrières de voirie, utilisées lors d'une manifestation privée, à 3€ par barrière, et de mettre en place une caution d'un montant de 1 000€, pour les associations extérieures à la commune.

## COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS

### Commission CCAS

Christian DESROCHE informe qu'une liste d'environ 10 personnes sensibles est mise à disposition des médecins, mairie, etc. Les personnes fragiles seront informées des mesures à prendre et suivies.

### Commission Vie Associative et Culturelle

#### 1) Rencontre avec l'ECSM XV

Christelle LÉBOUCHARD-NELL fait part de la rencontre, le 22 juin 2010, entre la commission et l'association ECSM XV, concernant le montant élevé de la subvention et l'absence de manifestations en 2009 sur la commune. L'association a expliqué les raisons qui l'ont contrainte à annuler certaines manifestations et a affirmé son attachement à revenir sur la commune, notamment pour l'entraînement des moins de 13 ans. La commune reste toujours dans l'attente du nombre de licenciés châteauneuvois à l'ECSM XV.

Philippe PATOUILLARD rappelle la volonté de la municipalité d'orienter davantage les subventions vers les associations qui s'occupent des jeunes.

Frédéric VASSY propose que le club organise une manifestation visible. On peut envisager de poser des poteaux de rugby près du gymnase afin de rendre le rugby plus accessible. Il y a déjà des cages de foot et des panneaux de basket. Nathalie POMARET souligne qu'on ne voit pas non plus les tatamis, mais que les enfants font surtout les activités sportives que leurs copains pratiquent.

Pierre CHATRENET souligne que le rugby est devenu moins visible depuis la fusion avec Saint Marcel.

Xavier JUNILLON rappelle les valeurs du rugby et regrette que l'argent commence à envahir les petits clubs.

Philippe PATOUILLARD explique que, sur le nouveau complexe sportif, la commune va regrouper le foot en un seul lieu afin de libérer le stade municipal et le stade de la Vanelle pour d'autres utilisations. La création d'un terrain de rugby sur le complexe suivra lorsque le financement sera disponible et en fonction du choix définitif de l'ECSM XV. En attendant, la commune étudie la possibilité de rénover les vestiaires sur le terrain actuel.

Pierre CHATRENET rappelle que, lors des premières réunions du complexe sportif, le club de rugby n'était pas pressé de quitter l'Ile car le terrain actuel est abrité du vent et qu'il est également très bien drainé. Le club demande seulement la rénovation des vestiaires. La convention d'utilisation du terrain de l'Ile avec EDF est caduque depuis la fusion avec Saint Marcel lès Valence. La commune a fait le nécessaire pour la renouveler et a reçue une réponse la semaine dernière. Par ailleurs, le club n'a toujours pas transmis de devis pour les vestiaires. Les travaux nécessitent un permis de construire compte tenu de la surface d'une part et d'une partie inondable d'autre part. Des contacts ont été pris avec Beaumont-Montoux à ce sujet. Des démarches sont engagées avec EDF pour le raccordement électrique également.

Christelle LÉBOUCHARD-NEEL confirme que, lors des réunions, le club n'a pas demandé à changer de place.

Philippe PATOUILLARD souligne que les vestiaires sont en mauvais état depuis plusieurs années. La commune traite le sujet et essaie de trouver une solution pour offrir un équipement acceptable au club de rugby. Le montant de la subvention sera alors réétudié par soucis d'équité avec les autres associations de la commune.

#### 2) Règlement des locations de salles

Christelle LÉBOUCHARD-NEEL informe que la commission a revu le règlement de location des salles mis en place à la rentrée.

#### 3) Questionnaire horaires des modes de garde des enfants

Christelle LÉBOUCHARD-NEEL informe qu'un questionnaire « horaires des modes de garde des enfants » a été proposé à 350 familles. Seulement 9 questionnaires ont été remplis en mairie correspondant à des besoins très divers. Compte tenu du très faible besoin exprimé, la commune n'a pas donné suite à la demande.

### Commission Communication

Dominique LONGUEVILLE informe que 16 artistes se sont inscrits dont 4 sculpteurs pour l'exposition « Chemins de peintres » organisée par la Com Com. et qui aura lieu début octobre. Une réunion du groupe de travail sera organisée prochainement

### Commission Infrastructures

Claude VACHER informe que le cahier des charges pour l'intégration des voiries des lotissements dans le domaine public établi par la commission en novembre n'a pas été approuvé par le conseil municipal. Compte tenu qu'il a été légèrement modifié, il sera à nouveau soumis à la commission et sera présenté pour approbation lors du prochain conseil municipal.

### Commission Complexe Sportif

Pierre CHATRENET informe que les offres concernant les travaux pour le complexe sportif sont en cours d'examen, avec des prix intéressants. Les négociations sont en cours. Le dossier de demande de subvention auprès du CNDS sera représenté en novembre. Aucun dossier dans la Drôme n'a été accepté lors la commission du mois de mai.

### Commission Développement Durable

Pierre CHATRENET présente le projet Valence Romans déplacements avec deux lignes à la demande sur notre commune. Ce nouveau service sera mis en place à compter de septembre 2010 avec une tarification unique sur tout le réseau et pourra être utilisé par tous (gratuité jusqu'à 16 ans jusqu'en 2012). Le transport scolaire sera maintenu pendant un an. Ce dossier sera présenté en détail lors des quatre réunions publiques prévues les 26, 27, 30 et 31 août.

Le coût financier pour les communes concernées représente 2 €/habitant. De plus, toutes les entreprises de plus de 9 salariés (équivalents temps plein mensuel) paieront le Versement Transport de 1,3 % de la masse salariale à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010. Soit pour la commune un coût total annuel de plus de 20 000 €.

#### **Commission Scolaire**

Nicole BADIN informe le choix de la commission de remplacer les ATSEM malades à partir du troisième jour d'absence avec l'accord de l'équipe enseignante.

#### **Commission Economie**

Daniel GIRON rappelle les dates à retenir : mercredi 7 juillet - Marché en fêtes, vendredi 16 juillet - réunion PLU salle de l'Europe concernant le secteur de Beauregard, vendredi 9 juillet - Visité éco-quartier de LORIOLE, Scot - bureau installé le 29 juin Claude CHOVIN et Daniel GIRON représentent la Com Com.

#### **Conseil Municipal Jeunes**

Christine CHAPELLE rappelle que 33 jeunes partiront à Niederriden en novembre. Ils vont vendre des billets de tombola et participer au vide grenier de septembre pour récolter des fonds pour le voyage.

#### **Tour de France jeudi 15 juillet**

Jean-Marc REDON informe que pour le Relai Etape la commune a convié 18 personnes (représentant le tourisme local) dans le pavillon communal, avec présentation d'un diaporama sur la commune, dégustation de fruits, écran géant face au gymnase. La commune invite 30 enfants (17 inscrits à ce jour, contacter Jean-Marc REDON). La caravane va s'arrêter spécialement, présence des enfants sur place dès 14h. La route sera fermée de 14h à 17h30 environ. Les gendarmes peuvent modifier ces horaires si nécessaire sur le terrain.

La commune recherche des volontaires le 15 juillet à partir de 7h pour mettre en place le géant et les chars et également une deuxième équipe pour mettre en place le stand communal.

#### **PROJETS ET TRAVAUX EN COURS QUESTIONS DIVERSES**

Claude VACHER a été interpellé au sujet du pont sur l'Isère, qui serait fermé pour travaux. Aucune décision n'est prise pour l'instant. Toutefois, le pont pose des problèmes techniques. Le Conseil Général de la Drôme a étudié diverses solutions. La meilleure solution serait des travaux de sauvegarde, puis la construction d'un 2<sup>o</sup> pont vers les carrières, en mettant une déviation du village pour les camions.

Philippe PATOUILLEARD souligne qu'il y a actuellement 7 000 véhicules/jour dont 1 000 camions.

Gérard ROCHE estime que ce projet est raisonnable par rapport au trafic de camions actuel dans le village.

Philippe PATOUILLEARD confirme que cette proposition sera transmise au Conseil Général de la Drôme.

Pierre CHATRENET souligne que dans la tribune libre de Châto-Info, la liste « Réussir Châteauneuf » prétend mener rondement les projets. Concernant le complexe sportif, il y avait une phase d'affouillement de 12 à 18 mois. Etant sur les terrains dont la municipalité a la maîtrise foncière, il faut faire obligatoirement un appel d'offre auprès de diverses entreprises (minimum 6 mois), puis faire tous les dossiers et faire le complexe, ce qui portait à 2010 voire 2011 pour un terrain et des vestiaires soit 16 ans après la demande du club de foot. Notre équipe est en place depuis mars 2008, et plutôt que d'aller très vite puis de rencontrer des problèmes, nous prenons le temps nécessaire pour étudier les projets, les faire utiles, pratiques, fonctionnels, conçus avec les utilisateurs tout en tenant compte des coûts d'entretien, de fonctionnement et aussi réalisables. Les précédentes propositions mettaient des terrains sous les lignes électriques ce qui n'est pas toléré par le Réseau Transport d'Electricité. Nous avons découpé le projet en phases car les subventions sont plafonnées et pour les optimiser il faut faire plusieurs tranches, à réaliser sur plusieurs années, ce qui est, de plus indispensable à la commune pour supporter les coûts.

Philippe PATOUILLEARD informe qu'une charte sur le projet d'agglomération va être diffusée par internet aux conseillers, dès réception de la Com Com. Le débat sera porté lors des quatre réunions publiques.

#### **Information sur la procédure des mariages et des baptêmes civils.**

Afin d'assurer la sécurité juridique des actes établis, seuls le Maire et les adjoints célébreront les mariages. Il sera toutefois possible exceptionnellement d'envisager d'accorder une délégation à un conseiller municipal pour le mariage d'un parent direct (enfant, père ou mère, frère ou sœur exclusivement). Il en sera de même pour les baptêmes civils.

Quatre réunions publiques auront lieu les 26, 27, 30 et 31/08 à 20h30. Thèmes : Valence Romans Déplacements, complexe sportif, SCOT et l'agglomération.

**Prochains Conseils Municipaux** : vendredi 3 septembre à 20h, vendredi 1<sup>er</sup> octobre à 20h30, Jeudi 21 octobre à 20h30, vendredi 19 novembre à 20h30, mercredi 15 décembre à 20h30

**[Ce compte rendu est consultable en intégralité sur www.mairie-chateauneuf-sur-isere.fr](http://www.mairie-chateauneuf-sur-isere.fr)**